

Conseil d'administration de l'APLIUT
1er juin 2012
IUT Robert Schuman, Université de Strasbourg
Compte-rendu

Présents : Mathilde Arino, Klaus Bergmann, Claire Bryars, Patrice Charlemagne, Martine Devichi, Dorothee Di Costanzo, Anne-Marie Dugreez, Stéphanie Evrard, Joëlle Farigoux, Dan Frost, Noëlla Gageot, Hélène Garnier, Alain Garrivier, Mireille Hardy, Jacques Kuhnle, Monique Leroy, Marie-Annick Mattioli, Marion Prost, Cathie-Anne Schneider, Sylvie Theuillon, Jean-Luc Wolf
Absents : Natacha Adamczyk, Marjorie Antoni, Janet Atlan, Françoise Grall, Jean-Christophe Szombati, Linda Terrier

Absents excusés : Chantal Guigue

Absents excusés avec procuration: Magdalena Fasano, Chantal Lacourarie, Jean-Marie Pouchain

1) Validation du CR du CA du 24 mars 2012

Résultats du vote : 22 voix pour, 2 abstentions, 0 voix contre.

2) Réunions du CA pour 2012-2013

Les dates de réunions du CA pour l'année universitaire à venir sont arrêtées comme suit :

- samedi 20 octobre 2012,
- samedi 19 janvier 2013,
- samedi 23 mars 2013.

3) Congrès 2013

Le prochain congrès de l'APLIUT aura lieu à l'IUT de Montpellier, du 30 mai au 1 juin 2013. Ces dates seront définitives après validation par l'IUT de Montpellier.

Le thème de travail de ce congrès 2013 sera discuté et choisi à l'AG qui suivra ce CA*.

* Pour information : le thème retenu par l'AG est : Langues de spécialités et professionnalisation.

4) Hébergement du site congrès

Après discussion, il est décidé de faire héberger le site congrès chez un hébergeur extérieur (coût annuel : environ 40€) afin que les organisateurs de congrès successifs puissent avoir accès aux sites et aux informations des congrès précédents.

Résultats du vote : 23 voix pour, 1 abstention, 0 voix contre.

5) Réflexion sur les PPN Langues

Les membres du CA avaient approuvé à l'unanimité la note de cadrage rédigée par le groupe de travail PPN (vote par courriel en date du 16/03/2012) en vue de la présentation de ce document à la CCN le 22/03/2012. Le texte retenu par la CCN apporte des différences substantielles par rapport à la note de cadrage de l'APLIUT. Le groupe de travail PPN se propose donc de rédiger un document pour demander des modifications au texte de la CCN. Ce document sera proposé pour validation à l'ensemble des membres du CA (sondage par DOODLE **).

** Pour information : le document de demande de modifications a finalement été envoyé très rapidement à la CCN, sans validation préalable par les membres du CA, car les délais de réunion de la CCN étaient trop courts (3 jours après le congrès de Strasbourg). Les membres du CA ont été informés de ces démarches par un message envoyé sur la liste de diffusion et le document de demande de modifications a été joint à ce courriel.

Compte-rendu rédigé par Martine Devichi